

GARDE D'ENFANTS



Particuliers Employeurs
& Emplois à Domicile

■ UN SECTEUR QUI COMPTE ■

UN MÉTIER DU SENS DES COMPÉTENCES

PROFESSIONNALISATION ◆

Découvrez les solutions

Dossier spécial ◆

Bien penser son parcours
professionnel

LE POINT ◆

Faire carrière dans
le secteur

TÉMOIGNAGES ◆

Retrouvez nos
contributeurs



ÉDITO

Particuliers Employeurs
& Emplois à Domicile

UN SECTEUR QUI COMPTE

Dans notre secteur, nous portons des métiers particuliers, singuliers. La reconnaissance de vos compétences est l'axe fondamental qui permet de construire votre identité professionnelle, c'est-à-dire de déterminer ce qui vous distingue, de l'approfondir et de le valoriser.

Dans la continuité d'une politique de professionnalisation ambitieuse et innovante menée depuis bientôt 30 ans, accompagnée par l'expertise d'IPERIA, nous continuons de poser la compétence comme le socle de toute formation, qu'elle soit certifiante ou non.

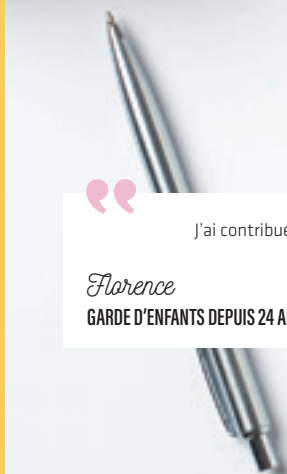
Aujourd'hui, nous avons le plaisir de vous proposer une large palette de contenus offrant des perspectives d'évolution verticale ou horizontale. Dans une logique de parcours, vous pouvez valider des compétences à votre rythme et bénéficier d'une reconnaissance progressive s'appuyant sur votre histoire personnelle et sur vos expériences professionnelles.

C'est ainsi que nous vous proposons d'aborder la lecture de ce magazine. Que vous soyez un nouvel entrant dans le secteur ou un salarié de longue date, nous espérons que vous y trouverez l'inspiration pour vous orienter, vous former, faire certifier vos compétences et évoluer.

Nous vous donnons ici les clés pour définir votre trajectoire professionnelle et poser des jalons à travers un parcours de professionnalisation adapté et individualisé.

Notre ambition :
**VOUS ACCOMPAGNER
SUR LE CHEMIN DE LA RÉUSSITE.**

La branche professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile est composée des représentants employeurs (FEPEM) et des représentants salariés (CFDT, CGT, CSAFAM, FGTA-FO, SPAMAF, UNSA).



Se former, cela témoigne d'une grande ouverture d'esprit.

Pamela

MAMAN DE MILA ET LÉON



Auriez-vous envie de confier votre enfant à n'importe qui ?

Hanitra

**GARDE D'ENFANTS
DEPUIS 23 ANS**



C'est plus qu'un travail, c'est mon histoire d'amour !

Brigitte Marie

**GARDE D'ENFANTS
DEPUIS 25 ANS**



J'ai contribué à alerter sur les troubles autistiques d'un enfant.

Florence

GARDE D'ENFANTS DEPUIS 24 ANS

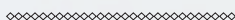


Je crois que je vais exercer ce métier encore longtemps : c'est très enrichissant.

Khadija

**GARDE D'ENFANTS
DEPUIS 7 ANS**

*Nos
contributeurs*



SOMMAIRE



UN MÉTIER **P.4**

DU SENS **P.6**

DES COMPÉTENCES **P.8**



VOS DROITS
À LA FORMATION **P.11**

L'OFFRE DE
PROFESSIONNALISATION **P.13**

Des parcours inspirants : les vôtres ! **P.19**

Comprendre la certification **P.24**

Les organismes de formation, partenaires de vos quotidiens **P.26**

Besoin d'aide ? **P.27**

**ENVIE DE
PARTAGER VOTRE
EXPÉRIENCE ?**

Rejoignez
nos contributeurs
et contribuez à
faire rayonner
votre métier et vos
compétences.



Nos dossiers spéciaux

5 conseils pour bien penser son
parcours professionnel

P.14

Des compétences qui font
toute la différence

P.20

Faire carrière dans le secteur

P.22





UN MÉTIER



Le garde d'enfants intervient auprès d'enfants, de leur naissance jusqu'à leur majorité, afin de contribuer au développement et à l'autonomie de ces derniers. Il les accompagne de façon active dans toutes les étapes de la vie quotidienne. La prévention, la sécurité, l'entretien du domicile et du linge mais aussi les soins d'hygiène, l'accompagnement dans les apprentissages ou encore la préparation des repas, ce métier aux multiples compétences est l'un des maillons indispensables dans l'offre d'accueil du jeune enfant. C'est un métier ouvert à tous et qui offre une relation de travail à forte dimension humaine. Il existe de nombreuses opportunités professionnelles et la possibilité de gérer son évolution professionnelle.





Missions au quotidien :

- ◇ Participer à leur éveil grâce à des activités adaptées à chaque âge
- ◇ Les accompagner dans tous leurs progrès
- ◇ S'occuper des repas et des goûters
- ◇ Veiller à l'hygiène et à la sécurité
- ◇ Proposer des activités de loisirs, les emmener en promenade ou à l'école

Qualités pour exercer ce métier :

- ◇ Être à l'écoute
- ◇ Avoir le sens du contact
- ◇ Être force de proposition
- ◇ S'adapter
- ◇ Avoir le sens de la communication
- ◇ Être organisé

Retrouvez l'intégralité
du témoignage en
flashant ce QR code.



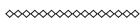
Hanitra

Je suis surprise quand j'entends dire que ce métier, c'est seulement de la surveillance. Pas du tout ! S'occuper d'un enfant, c'est bien plus vaste que ça et cela nécessite de vraies compétences. Il faut être patiente et créative, savoir communiquer avec les parents comme avec les enfants, s'adapter à leurs besoins, prévenir les risques et anticiper. J'en suis convaincue, tout se joue avant 6 ans. Ces années sont primordiales pour l'éveil des petits, leur langage, leur curiosité. Il faut qu'elles soient les plus riches et les plus heureuses possibles. Auriez-vous envie, pendant cette période cruciale, de confier votre enfant à n'importe qui ?

TÉMOIGNAGE



DU SENS



Éveil, langage et motricité : pour un enfant, tout se joue avant 6 ans. Ces premières années sont primordiales pour son développement psychomoteur et son épanouissement. Elles doivent être synonymes de vigilance et de bienveillance. Un accompagnement personnalisé et attentif par un garde d'enfants est donc précieux. C'est un métier humain qui repose sur des compétences concrètes (sécurité et hygiène) et sur d'autres plus subjectives (patience, créativité et flexibilité).

Travailler au domicile des particuliers employeurs, c'est aussi partager leur quotidien et déployer un savoir-faire et un savoir-être en adéquation avec leurs attentes. À la mission éducative et aux soins apportés aux enfants s'ajoutent les aptitudes à gérer des besoins logistiques, à veiller à la sécurité et au confort, et à respecter la ponctualité.

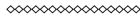
Exercer le métier de garde d'enfants, ce n'est pas de la « surveillance » et cette responsabilité ne peut pas être confiée à n'importe qui. Pour que les salariés puissent mettre en avant leur expérience, la professionnalisation est primordiale : elle permet de valoriser leurs compétences et leur aptitude à contribuer au bon épanouissement de nos générations futures.



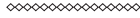
TÉMOIGNAGE

Heureusement qu'il y a des gens comme notre garde d'enfants ! J'admire sa capacité à s'adapter et sa sérénité. Ce métier ne doit pas être négligé, il ne s'agit pas seulement de surveiller des enfants. C'est vrai qu'il n'est pas facile de trouver une personne en qui l'on a confiance, et que cette confiance soit réciproque. Mais s'il n'y a pas un bon *feeling* de part et d'autre, je suis convaincue qu'il est préférable de ne pas insister, ni se forcer. Nous nous estimons chanceux d'avoir fait la bonne rencontre et aujourd'hui, notre garde d'enfants fait un peu partie de notre famille.

Pamela



DES COMPÉTENCES



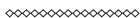
COMPÉTENCES, CONNAISSANCES : QUELLE DIFFÉRENCE ?

La notion de compétence va au-delà de la connaissance. En effet, une compétence associe des savoirs (lesdites connaissances), des savoir-faire et des savoir-être. Cependant, les compétences ne se limitent pas à une catégorie universelle.

Il y a, d'une part, les « *hard skills* », communément appelées compétences techniques (ou savoir-faire) : ce sont des capacités spécifiques que les individus possèdent et sont capables de démontrer. Elles englobent tout ce qui a été appris à l'école, en formation ou sur le terrain. D'autre part, les « *soft skills* », que l'on traduit par

compétences sociales (ou savoir-être), font référence à des qualités et des traits de caractère qui définissent une personne dans sa façon de travailler.

Plus récemment, sont apparues les « *mad skills* », également connues sous le nom de compétences folles ou atypiques. Il s'agit d'aptitudes, d'activités ou de talents peu communs qui vous différencient des autres. Toutes ces compétences constituent des éléments complémentaires. Savoir les repérer et les exposer est essentiel. Lors d'un entretien d'embauche, par exemple, il convient de les valoriser à bon escient en fonction des attendus.



VOS DROITS À LA FORMATION



Pour partir en formation et vous ouvrir ainsi de nouvelles perspectives professionnelles, plusieurs solutions s'offrent à vous.

1. PLAN DE DÉVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES

Dans le cadre du plan de développement des compétences, que la branche du secteur a voulu accessible au plus grand nombre, vous pouvez bénéficier jusqu'à 58 heures par an pour vous former, entièrement finançable. Dès la première heure travaillée, vous pouvez mobiliser ce dispositif pour tout parcours de formation, qu'il soit certifiant ou non*.

Votre rémunération peut être maintenue pendant la durée de la formation. Si elle se déroule hors de votre temps de travail habituel, vous percevez une allocation de formation**.

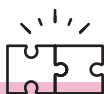
2. COMPTE PERSONNEL DE FORMATION

Dès votre entrée sur le marché du travail, le Compte Personnel de Formation (CPF) vous permet d'acquérir des droits à la formation professionnelle, sans limite de temps. Chaque année, il est crédité en euros et se cumule, dans la limite de 5 000 €.

Le CPF est « attaché à vous » et vous pouvez donc l'utiliser à votre guise, y compris en période de recherche d'emploi. Un seul pré-requis : la formation souhaitée doit être certifiante incluant votre passage à l'évaluation.

* Voir les conditions sur www.iperia.eu

** Le montant de l'allocation de formation est susceptible d'évoluer en cours d'année. Vous pouvez le consulter sur www.iperia.eu



BON À SAVOIR

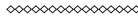
**CES DEUX DISPOSITIFS
SONT COMPLÉMENTAIRES !**
Vous pouvez donc les cumuler
lors d'un parcours certifiant.



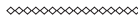
BESOIN D'AIDE ?

Retrouvez toute
l'offre sur
www.iperia.eu



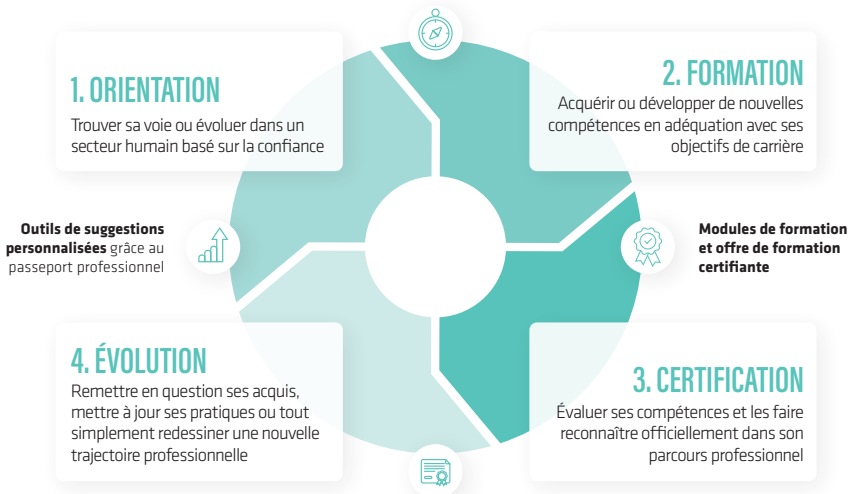


L'OFFRE DE PROFESSIONNALISATION



Afin de vous accompagner dans votre parcours professionnel, faire reconnaître vos compétences et valoriser votre métier, la branche du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile propose un dispositif de professionnalisation à 360 degrés, mis en œuvre par IPERIA et mobilisable en fonction de vos besoins.

Diagnostic compétences avec un conseiller en orientation et évolution professionnelle sectoriel



Titres à finalité professionnelle, certificats de qualification, blocs de compétences



Dossier spécial



5 CONSEILS POUR BIEN PENSER SON PARCOURS PROFESSIONNEL

5 conseils
POUR BIEN PENSER SON PARCOURS PROFESSIONNEL



1. SE FAIRE ACCOMPAGNER

Parce que chaque individu est différent, chaque parcours professionnel l'est tout autant. Pour le construire à son image, à son rythme, il est important de se faire accompagner par des conseillers en orientation et en évolution professionnelle sectoriel. Des experts qui ont une connaissance fine des métiers accessibles, de leurs spécificités, de l'offre de formation et de certification existante, des modalités et des dispositifs d'accès pour envisager une montée en compétences certaine, progressive.

Comme le dit l'adage, « savoir d'où l'on vient pour savoir où l'on va » est nécessaire. Un accompagnement individuel permet de faire

le point sur vos compétences, votre projet professionnel, vos envies, vos aspirations... et de bénéficier d'un regard extérieur - expert - pour pouvoir vous projeter dans un métier, une évolution professionnelle, une carrière. C'est un service à part entière, reposant sur beaucoup d'écoute et d'échanges, qui crée une dynamique et vous place dans une logique de parcours.

BESOIN D'AIDE ?

Les conseillers en orientation et en évolution professionnelle d'IPERIA sont là pour vous. Ils vous aideront à faire le point sur votre situation.



2. DIAGNOSTIC DE VOS COMPÉTENCES

Études, expériences personnelles, vécu professionnel... chacun arrive avec ses « bagages » dans le secteur et il est essentiel de les considérer. C'est la raison d'être de l'outil d'auto-positionnement professionnel conçu et proposé par IPERIA. À travers ce questionnaire, notre philosophie consiste à vous placer au centre de votre parcours et à vous faire prendre conscience que vous en êtes l'acteur principal : pas de bon ou de mauvais choix, aucun jugement de valeur, juste une objectivation de vos réponses permettant d'identifier vos acquis et vos besoins.

Et c'est bien là le rôle d'un conseiller en orientation et en évolution professionnelle sectoriel : analyser et mettre en perspective les résultats de votre « test » de positionnement

compétences au regard de votre métier ou de votre projet. Un préalable indispensable avant d'envisager un parcours de professionnalisation adapté et personnalisé. Concrètement, un entretien (téléphonique, le plus souvent) permet de dresser un « état des lieux » et de déterminer comment vous accompagner en termes de formation et/ou de certification pour réaliser votre projet professionnel.

Ce diagnostic des compétences peut porter sur plusieurs volets en fonction du profil du candidat :

- ◇ **Les compétences métier**
- ◇ **La maîtrise de l'outil informatique**
- ◇ **Le niveau langagier**

3. LA FORMATION COMME TREMPLIN D'UNE TRAJECTOIRE PROFESSIONNELLE

Comment faire face aux évolutions du métier ? Répondre à un nouveau besoin identifié par votre particulier employeur ? Obtenir une reconnaissance supplémentaire ? Aligner vos compétences avec vos ambitions ? Ou tout simplement développer votre activité ?

La formation constitue à coup sûr un tremplin pour votre trajectoire professionnelle. Un temps d'échange et d'apprentissage qui vous donne l'opportunité d'acquérir et/ou de valider des compétences et de progresser dans votre activité à tout âge et à tout stade de votre carrière.

La formation continue n'est pas une parenthèse dans votre parcours, mais un jalon, une étape clé. Il est d'ailleurs important de prendre le temps d'échanger sur vos projets de formation avec vos particuliers employeurs.

Reste à présent à identifier les formations qui vous seront bénéfiques en fonction de votre projet professionnel. C'est une étape nécessaire afin de bénéficier d'un parcours de formation adéquat, adapté à votre situation professionnelle et à votre rythme quotidien, vous permettant de construire votre montée en compétences sur le court, moyen et long terme.



4. FAIRE RECONNAÎTRE SES ACQUIS PROFESSIONNELS

Vous exercez le métier de garde d'enfants depuis plusieurs années ? Vous déployez au quotidien de nombreuses compétences sans en avoir parfois conscience. Fort de votre expérience, il est peut-être temps d'envisager de valoriser ces acquis professionnels.

La Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) permet, en effet, d'accéder à cette reconnaissance que vous cherchez. Halte aux idées reçues ! Obtenir un titre, et plus largement une certification, n'est pas un graal inaccessible. Certes, s'engager dans un parcours VAE demande un investissement de temps important, mais c'est surtout l'occasion de relever un nouveau challenge, de mettre en lumière vos compétences, d'être conforté dans vos pratiques et de donner un nouvel élan à votre carrière. En effet, faire reconnaître ses acquis professionnels, c'est déjà se reconnaître soi-même comme un professionnel à part entière.

Outre la fierté personnelle, la reconnaissance professionnelle vous tend les bras. En vous appuyant sur un parchemin officiel attestant de votre maîtrise du métier, vous pourrez valoriser votre savoir-faire auprès de vos (futurs) employeurs, leur offrir toutes les garanties recherchées et vous positionner en tant qu'expert de votre métier. Un atout supplémentaire qui peut faire évoluer votre trajectoire professionnelle !

5. SE DIVERSIFIER

Vous avez eu l'occasion de travailler en garde partagée et vous n'imaginez plus exercer votre métier autrement ? Vous avez accompagné un enfant en situation de handicap et vous éprouvez l'envie de le faire davantage ? Évoluer dans sa vie professionnelle est parfois synonyme de « mieux » et non de « plus ». C'est le principe de la diversification, une autre manière de progresser et de se renouveler.

Pour ce faire, plusieurs alternatives sont possibles. Afin de disposer de cette légitimité d'expert dans un domaine, rien de tel qu'une formation certifiante pour développer votre maîtrise. Des certifications complémentaires permettent d'aller au-delà des compétences socles de votre métier et d'appréhender des savoirs, savoir-faire et savoir-être plus pointus.

Dans le cadre de votre parcours professionnel, vous pouvez également vous spécialiser ou vous diversifier via la formation en sélectionnant des modules précis et spécifiques, qui vous permettront d'approfondir une thématique et de vous perfectionner.

Nul besoin d'avoir une longue expérience professionnelle pour envisager une évolution. Qu'elle émane d'un choix personnel animé par des aspirations profondes ou d'un « opportunisme » visant à répondre à un nouveau besoin de votre particulier employeur, la diversification revêt bien des avantages, dont celui de se démarquer sur le marché du travail.

VOUS CHERCHEZ L'INSPIRATION ?



FAITES LE PLEIN D'IDÉES SUR [IPERIA.EU](https://www.iperia.eu)



Des tutos mis à
votre disposition
pour varier vos
activités créatives




Une aide pour
vous orienter dans
votre parcours
professionnel



Des focus
compétences
pour enrichir vos
connaissances

Des nouveautés
DISPONIBLES TOUTES LES SEMAINES !

Et pour ne pas en perdre une miette, 

ABONNEZ-VOUS
À LA NEWSLETTER MENSUELLE





DES PARCOURS INSPIRANTS : LES VÔTRES !



J'ai été auxiliaire à La Poste et chauffeur de bus, puis j'ai fait des ménages et gardé des enfants. Progressivement, c'est devenu mon activité principale. Parallèlement, je me suis occupée régulièrement de ma petite-fille autiste. En me voyant avec elle, ma fille m'a ouvert les yeux, et elle m'a conseillé de me diriger vers la prise en charge d'enfants en situation de handicap. J'ai suivi des formations et j'ai pris confiance. Depuis 5 ans, j'ai des compétences supplémentaires à mettre en avant qui me sont très utiles dans mes missions de garde d'enfants. Ces savoirs, ces rencontres, ces rires et ces sourires m'ont enrichie. C'est une expérience très forte. En 2022, j'ai même résigné un contrat pour 3 ans supplémentaires, alors que j'ai 63 ans !

Marie-Laure



Retrouvez l'intégralité
des témoignages en
flashant ce QR code.

TÉMOIGNAGE



Mon entrée dans la profession s'est faite par hasard, après avoir exercé diverses activités dans la restauration ou l'administration. L'une de mes amies a eu des jumelles et elle m'a sollicitée pour lui rendre service. Sorties d'école, accompagnement à des activités, etc. : je me suis rendu compte que passer du temps avec les enfants me plaisait et m'épanouissait. Je me suis donc organisée pour devenir garde d'enfants en obtenant une VAE. Je crois que je vais exercer ce métier encore longtemps : c'est très enrichissant, et les enfants sont tellement spontanés et attachants. Quand ils aiment, c'est de tout leur cœur ! Je suis heureuse d'être auprès d'eux.

Khadija

TÉMOIGNAGE



Je suis venue de Martinique lorsque j'avais 28 ans : là-bas je gardais des enfants. En arrivant en région parisienne, j'ai voulu poursuivre cette activité. J'ai alors suivi une formation et j'ai très rapidement rencontré la famille pour laquelle je travaille encore... 23 ans plus tard ! À l'époque, il n'y avait qu'un enfant de 2 mois. Aujourd'hui, ils sont 3 : ils ont 24, 21 et 18 ans. L'un d'entre eux présente des troubles autistiques, et c'est aussi la raison pour laquelle je suis restée si longtemps. Je le connais bien et j'ai contribué à alerter sur son trouble. Désormais, il travaille et je suis fière de lui.

Florence

TÉMOIGNAGE



Dossier spécial parents



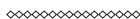
DES COMPÉTENCES QUI FONT TOUTE LA DIFFÉRENCE



APPRÉCIER LES COMPÉTENCES... DÈS LE PREMIER ENTRETIEN

L'entretien d'embauche avec votre (futur) garde d'enfants pose les bases de vos échanges professionnels. Évoquer dès ce premier rendez-vous ses aspirations à suivre des formations et à se construire un parcours de professionnalisation vous permet de comprendre ses souhaits d'évolution et de vous projeter dans une relation de travail constructive. C'est aussi le bon moment pour aborder le sujet du passeport professionnel, qui atteste de ses démarches de formation auprès de ses employeurs. Ce document est un support précieux pour vous convaincre de sa détermination et de son professionnalisme, pour valider et valoriser les compétences acquises qui lui ont permis de progresser.





AU PLUS PRÈS DE VOS ATTENTES ET DES BESOINS DES ENFANTS

Votre garde d'enfants est en quête de formation ? Cela signifie qu'il accepte de remettre en question ses habitudes, de parfaire ses compétences pour mieux s'adapter à vos enfants et à votre foyer. C'est aussi l'occasion d'échanger et de partager ses expertises avec d'autres professionnels du même métier. En l'accompagnant dans cette démarche, vous l'encouragez à mettre ses connaissances et ses pratiques à jour afin de mieux prendre en charge le quotidien de votre enfant, de mieux l'accompagner dans son apprentissage et son éveil et d'assurer sa sécurité en toutes circonstances. Les bienfaits de la formation : les parents employeurs et les enfants en bénéficient au quotidien !

ENCOURAGER ET FIDÉLISER SON SALARIÉ

Du point de vue du salarié, travailler pour un employeur qui soutient son projet de se former ou se perfectionner, est très gratifiant. Devenir un garde d'enfants certifié répond à un besoin de reconnaissance et à une envie de progresser. Cette ambition de bien faire, ou de mieux faire, mérite d'être encouragée. L'entretien professionnel, obligatoire tous les deux ans, est une bonne opportunité pour impulser une dynamique de formation, pour anticiper sereinement l'évolution de carrière de votre salarié, et faire progresser votre relation. En l'accompagnant dans cette démarche, vous valorisez son travail et ses missions.

POUR ALLER PLUS LOIN : LA CERTIFICATION



Il est tout à fait possible d'être un bon garde d'enfants en ayant appris « sur le tas ». Mais c'est, malgré tout, bien plus rassurant pour vous si les compétences sont évaluées et reconnues par un document officiel. Les parcours de formation peuvent se ponctuer d'une certification qui constitue la garantie que les compétences sont acquises. N'hésitez pas à la demander lors de l'entretien d'embauche et à favoriser la formation certifiante !



TÉMOIGNAGE

Dès notre première rencontre, notre garde d'enfants s'est mise à la hauteur de notre fille. Elle a tout fait pour que Mila l'accepte. Et elle a déployé des trésors de patience avec Léon, son petit frère. Je crois que ses formations, notamment auprès d'enfants en situation de handicap, ont leur importance dans son grand professionnalisme, au moins autant que ses qualités d'autorité naturelle, d'honnêteté et de neutralité. Au fil des ans, elle a choisi d'enrichir ses compétences, en se formant notamment à la langue des signes : nos enfants n'en ont pas l'usage mais elle les a malgré tout initiés et cela leur a beaucoup appris. Cela témoigne de sa grande ouverture d'esprit.

Pamela



Garde d'enfants

FAIRE CARRIÈRE DANS LE SECTEUR

QUE SIGNIFIE « FAIRE CARRIÈRE » ?

Aujourd'hui, faire carrière ne s'entend plus uniquement en termes de salaire, de niveau ou de périmètre de responsabilités. C'est avant tout progresser tout en se faisant plaisir : élargir son panel de compétences, faire évoluer son métier, renouveler son activité...

Cela suppose d'être capable de saisir des opportunités, de savoir sortir de sa zone de confort et surtout d'avoir toujours envie d'apprendre ! Autant de perspectives qu'offre le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile à ceux qui sont en quête de sens dans leur vie professionnelle.

DE VÉRITABLES OPPORTUNITÉS D'EMPLOI DANS LE SECTEUR

Le secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile regroupe les professionnels, embauchés par un particulier employeur, qui accompagnent à domicile des familles, des jeunes enfants, des personnes âgées ou des personnes en situation de handicap et/ou de dépendance au quotidien.



C'est un secteur créateur d'emplois et porteur d'avenir, comme les études prospectives le démontrent. En effet, près de 800 000 emplois* seront à pourvoir dans le secteur d'ici 2030, pour pallier les départs en retraite notamment. Des besoins en emplois supplémentaires apparaîtront davantage entre 2030 et 2040, afin d'absorber le nouveau dynamisme des naissances projeté sur cette période. Les opportunités d'emploi sont donc nombreuses !

* Chiffre de l'Observatoire de l'emploi à domicile



PASSERELLES MÉTIERS ET ÉVOLUTIONS : PLACE À LA MOBILITÉ !

Aujourd'hui, les trajectoires professionnelles ne sont plus linéaires. La certification professionnelle fait office de carrefour dans le secteur. Au service de la mobilité horizontale, des blocs de compétences communs aux 3 titres IPERIA facilitent les passerelles entre les différents métiers du secteur : assistant maternel, garde d'enfants, employé familial et assistant de vie. Par ailleurs, il existe une véritable filière professionnelle, à travers des certifications complémentaires permettant une progression verticale.

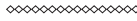
Ainsi, un garde d'enfants peut, par exemple, se spécialiser dans la prise en charge d'enfants ayant des besoins spécifiques ou évoluer dans son activité en accompagnant des enfants sur les temps périscolaires, mais il peut tout autant se lancer un nouveau challenge et se reconverter dans le métier d'assistant de vie en complétant son parcours de professionnalisation.

Je suis garde d'enfants depuis 25 ans. C'est un choix, un métier que j'exerce par amour. Lorsque je vivais en Côte d'Ivoire, j'étais institutrice et j'avais 72 élèves, de 6 à 12 ans. En arrivant en France, je voulais continuer à travailler auprès d'enfants. J'ai suivi une formation même si j'avais peur de passer devant un jury. Aujourd'hui, je continue à renforcer mes compétences. Je suis même « l'avocate » de la formation auprès des collègues que je rencontre au parc et j'en ai aussi aidé quelques-unes à organiser leur VAE. Je leur dis : « Aimez ce métier, impliquez-vous vraiment et vous allez voir sa beauté ! ». C'est plus qu'un travail, c'est mon histoire d'amour.

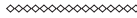
Brigitte Marie



TÉMOIGNAGE



COMPRENDRE LA CERTIFICATION



Les certifications vous permettent de faire reconnaître officiellement vos compétences auprès de vos (futurs) parents employeurs. Elles ont toutes une vocation précise :



VALORISER LES COMPÉTENCES SOCLES DE VOTRE MÉTIER



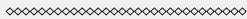
Titre « Assistant maternel /
Garde d'enfants » et blocs de
compétences



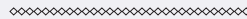
VALORISER DES COMPÉTENCES SPÉCIFIQUES



Certificats de compétences



Toutes les certifications IPERIA
sont reconnues et enregistrées
auprès de France Compétences.



La formation certifiante est
dispensée par un organisme de
formation labellisé et habilité.



BON À SAVOIR

IPERIA accompagne depuis 30 ans la branche dans la structuration de la filière professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile.

AVOIR UNE CERTIFICATION, *ça change quoi ?*

- ◇ Atteste de vos capacités à exercer votre métier
- ◇ Sécurise votre parcours professionnel
- ◇ Valorise votre métier
- ◇ Rassure vos parents employeurs
- ◇ Vous fait monter en compétences
- ◇ Vous permet de répondre à des besoins spécifiques
- ◇ Apporte de la confiance en soi
- ◇ Donne de la légitimité à vos conseils
- ◇ Fait bouclier aux idées reçues sur votre métier

ET SI VOUS PENSIEZ...

Qu'une certification ne sert à rien !

C'EST FAUX ! C'est un remarquable moyen de reconnaissance qui permet de mettre en valeur votre expérience et votre savoir-faire auprès des parents employeurs. Elle vous permet de gagner en sérénité et en assurance. Les certifications IPERIA sont enregistrées auprès de France Compétences et sont reconnues par la branche. Le titre à finalité professionnelle « Assistant maternel / Garde d'enfants » est inscrit dans la convention collective et donne droit à une majoration des minima salariaux.

Qu'un bloc de compétences n'a pas de valeur !

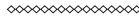
C'EST FAUX ! Il s'agit également d'une certification, qui offre les mêmes garanties en valorisant des compétences spécifiques.

Que les parcours certifiants sont longs !

À VOUS DE JUGER ! Mais sachez que la majorité des parcours font moins de 58 heures et entrent donc dans le volume d'heures annuel de votre plan de développement des compétences.

Qu'une certification va vous coûter cher !

C'EST FAUX ! Les heures de formation et l'évaluation peuvent être prises en charge dans le cadre de votre plan de développement des compétences et de votre CPF.



LES ORGANISMES DE FORMATION, PARTENAIRES DE VOS QUOTIDIENS



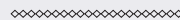
Présents dans toute la France, les organismes de formation labellisés IPERIA vous accompagnent dans vos projets de formation et/ou de certification. Partenaires de terrain, ils garantissent le déploiement d'une offre adaptée à vos besoins avec un contenu pédagogique de qualité égale, quel que soit votre lieu de résidence.

Ces partenaires contribuent au quotidien à la valorisation de votre métier et à la reconnaissance de vos compétences. Ensemble, ils constituent un réseau de proximité sur lequel vous pouvez vous appuyer en toute confiance pour réussir votre projet professionnel !

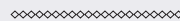
Délivré par la branche professionnelle du secteur des particuliers employeurs et de l'emploi à domicile, le label

IPERIA est un véritable gage de qualité pour les salariés. En effet, il permet l'accompagnement et l'outillage des organismes de formation qui s'investissent dans le secteur pour **vous assurer le meilleur parcours de professionnalisation possible.**

PRÊT À PARTIR EN FORMATION ?



**Retrouvez la
liste de tous
les organismes
de formation
labellisés près de
chez vous sur
www.iperia.eu**



BESOIN D'AIDE ?

VOTRE QUESTION A PEUT-ÊTRE DÉJÀ UNE RÉPONSE !

L'offre de formation et de certification peut-elle s'effectuer à distance ?

La quasi-totalité de l'offre est proposée en distanciel. Vérifiez dès maintenant si votre demande est réalisable en vous rendant sur www.iperia.eu.

Qu'est-ce que le passeport professionnel de la branche du secteur ?

Le passeport professionnel est un outil personnel qui vous permet de capitaliser vos formations et certifications pour faire reconnaître vos compétences. Il vous permet de faire le point à tout moment et valorise votre parcours professionnel, comme lors d'un entretien d'embauche. Il vous est délivré lors de votre première formation et vous devez le conserver tout au long de votre vie. Passeport perdu ou complet ? Rendez-vous sur www.iperia.eu, dans votre espace personnel, pour faire une nouvelle demande.

Comment obtenir mon attestation de suivi de formation ?

Dès lors que vous avez suivi une formation, votre organisme de formation vous délivre votre attestation. Ce document est à conserver soigneusement dans votre passeport professionnel car il atteste de votre assiduité à la formation et de l'acquisition de vos connaissances.

Est-ce qu'une certification peut m'aider à trouver de nouveaux employeurs ?

Une certification vous permet d'attester, de valoriser et de garantir vos compétences. Elle est la preuve que vous pouvez utiliser lors d'un entretien d'embauche. C'est un outil supplémentaire que les autres n'auront pas forcément, qui rassurera les futurs particuliers employeurs et qui prouvera votre professionnalisme.

Dois-je déclarer mes heures de formation sur le service CESU de l'Urssaf ou sur Pajemploi ?

Vous n'avez pas à déclarer vos heures de formation au CESU ou à Pajemploi. C'est votre employeur facilitateur qui doit déclarer vos heures réellement travaillées chez votre(vos) parent(s) employeur(s). L'APNI (Association Paritaire Nationale d'Information et d'Innovation) se charge ensuite de la déclaration et du paiement des cotisations et contributions relatives à votre temps de formation auprès de l'Urssaf.

VOUS N'AVEZ PAS TROUVÉ ?



Consultez la
FAQ en ligne

Prenez
contact avec
un conseiller





www.iperia.eu

0 800 820 920

Service & appel
gratuits



Rejoignez-nous sur facebook.com/iperia



LE TRI
+ FACILE



Tous droits réservés IPERIA, marque déposée de l'association Certification et Compétences, 60 avenue Quakenbrück - BP 136 - 61004 Alençon Cedex. N° SIREN : 400 417 879 - Création : HOCUEJA DESIGN - Crédits photos Shutterstock : BGStock72, Cast Of Thousands, Leszek Czerwonka, Jacob Lund, Ground Picture, fizkes, Pixel-Shot, Monkey Business Images, ESB Professional, Oksana Kuzmina, Denis Kuvaev, Lordn, Studio Romantic, Prostock-studio, Luis Molinero, BAZA Production - Catalogue Gardé d'enfants / Impression oct. 2023 : papier produit conformément aux normes de gestion environnementales ISO 14001 et de santé et sécurité au travail OHSAS 18001. Labels environnementaux Ecolabel et Ange Bleu et certification forestière de chaîne de contrôle FSC® C011032.